

Compte rendu réunion comité de quartiers

Secteur 7B – La Soulane

du mercredi 19 mai 2021

Référent présent :

. Madame FOURCADE Marie-Ange

Référents absents excusés

. Madame LANCEL Sylvie

. Monsieur PATOUILLOT Daniel

➤ **Le rôle de l'habitant au cœur de la stratégie touristique de Banyuls-Sur-Mer**

Monsieur le Maire précise que la volonté de la commune, c'est de mettre l'habitant au cœur de la stratégie touristique afin qu'il devienne ambassadeur du tourisme à Banyuls.

70 % des nuitées locatives proviennent des hébergements non marchands.

Il vous invite à vous rapprocher de l'office de tourisme afin de faire un retour sur les activités que vous aurez testées.

Il ajoute que, dès que la situation le permettra, des visites guidées de la ville seront organisées pour vous permettre de vous approprier Banyuls afin de mieux le promouvoir autour de vous.

➤ **Esti navette**

Une riveraine regrette que l'esti navette n'ait pas été mise en place durant la saison 2020. Cela permet de descendre plus facilement en ville.

Monsieur le Maire répond que la commune n'a pas mis l'esti navette en place la saison dernière et elle ne sera pas mise cette année, encore, pour une question budgétaire. En effet, la pandémie a occasionné des dépenses supplémentaires et des recettes en moins. Il n'y a pas eu de recrutement de saisonniers et cette année, encore, il n'y en aura pas. Un budget de prudence a été fait, il a été reconduit cette année.

➤ **Stationnement – mobilité - circulation**

Monsieur le Maire précise qu'une grande étude va être lancée. Un bureau d'étude, spécialisé dans la mobilité, le stationnement, la circulation et la vitesse, a été choisi pour faire un diagnostic.

A la suite de cette étude, des ateliers seront mis en place, par tables de 8 à 10 personnes, comme pour le P.LU. Chacun pourra donner son avis.

Y participeront :

- les comités de quartiers,
- les artisans
- les commerçants
- les associations

Il pense que l'on va vers un transport urbain collectif sur sept jours, pas toute l'année, mais au moins sur 7 mois. Cela est prévu pour 2022. Par conséquent, l'été prochain, il y aura l'esti navette, le transport public sur Banyuls, du mois d'avril au mois d'octobre.

A la fin, une synthèse sera réalisée.

Il espère pouvoir la faire avant l'été au mois de juin 2021, si la situation sanitaire le permet ou sinon en septembre 2021.

Une riveraine demande s'il est possible de mettre en place un système de carte, comme il y a dans beaucoup de communes, pour les résidents.

Monsieur le Maire répond que cela va être mis en place. Lors de la tenue des ateliers, un travail pourrait être effectué sur des zones, situées pas très loin, où la population pourrait se garer, sans payer à chaque fois, à l'aide d'un macaron payant. La mise en place est prévue pour 2022.

➤ **Renaturalisation de la rivière**

C'est un projet important et très écolo. Une vraie trame verte qui va être créée dans Banyuls

Avec ce projet de renaturalisation, il y aura un cheminement doux qui permettra aux personnes de s'y promener, d'y faire du vélo, du footing.

Les berges de la rivière vont être replantées avec des espèces emblématiques (graines prises en amont). Il y aura des petits saules pleureurs, des tamaris, des roseaux. Les ricines qui sont plantées sont des plantes qui vivent dans les rivières et ont une implantation forte qui résistent aux crues. Elles se couchent et, après la crue, elles se redressent.

Cette rivière va retrouver son équilibre avec des prédateurs et des insectes. Nous aurons une rivière avec des oiseaux, des couleuvres, des serpents, des lézards, des papillons. Nous allons retrouver au cœur de la ville un vrai espace naturel qui sera ouvert au public, dans lequel on pourra cheminer.

C'est un très joli projet cité en exemple par les services de l'Etat.

➤ **Acquisition de deux terrains sous la gendarmerie**

La commune a acquis deux terrains en bas de la gendarmerie pour créer un parking, de façon à pouvoir, l'été, amener les personnes en ville avec une navette. Il sera fait un peu à l'image de celui de Paulilles, un peu ombragé avec des haies.

➤ **Places de stationnement – Résidence l'Alzine**

Une riveraine dit que, devant la résidence l'Alzine, il peut y avoir de la place pour des stationnements si l'on gratte le talus.

Monsieur le Maire répond que cette proposition est prise en compte et qu'il montera le regarder avec Rémi RULL.

➤ **La Soulane**

Monsieur le Maire indique que la Soulane a été nettoyée et qu'un accord a été passé avec la suberaie catalane pour remettre en culture les chênes liège de la Soulane. La commune a obtenu une subvention pour l'installation de clôtures électriques afin d'y mettre des chevaux.

Il ajoute que le Préfet a demandé à l'O.N.F. de faire appliquer la loi concernant le plan de protection des incendies, à savoir ;

- le propriétaire d'une maison, qui est en limite d'un terrain non constructible, a l'obligation de se protéger et doit débroussailler jusqu'à 50 mètres à l'intérieur du terrain. Si le terrain est constructible, c'est au propriétaire du terrain de débroussailler.

Il précise que pour les lotissements, la meilleure solution pour aborder ce problème, c'est de se constituer en association des propriétaires et de faire un appel d'offre afin d'obtenir des prix intéressants.

➤ **Eau stagnante à l'embouchure de la rivière**

Monsieur le Maire informe qu'il s'agit d'un grau. L'eau de mer rencontre l'eau douce, ce qui crée un mélange d'eau saumâtre. Par conséquent, il y a très peu de moustiques.

➤ **Propreté**

. **Déjections canines**

Monsieur le Maire demande à la police municipale de verbaliser et de mettre les chiens qui divaguent en fourrière.

. **Corbeilles à papier**

Monsieur le Maire dit que des personnes ont pris l'habitude de déposer leurs ordures ménagères dans les corbeilles à papier pour ne pas se déplacer jusqu'au bac à ordures ménagères.

. **Poubelles enterrées**

Monsieur le Maire explique que les bacs sont fournis gratuitement et vidés par une société privée. La commune est en pourparlers avec la Communauté de Communes pour reprendre la main dessus et que la Communauté de Communes achète les véhicules adaptés et fasse la relève des poubelles enterrées.

➤ **Excès de vitesse dans les quartiers**

Monsieur le Maire indique que des essais sont faits pour réduire la vitesse dans les quartiers, notamment, avec le stationnement en quinconce qui oblige à ralentir car il n'est pas possible de se croiser. Il a été mis en place dans plusieurs rues de Banyuls et cela fonctionne bien.

➤ **Doublement du pont du Puig**

Monsieur le Maire précise qu'une étude sera réalisée avant la fin du mandat.

➤ **Parking de la gare**

Monsieur le Maire explique que la commune est en pourparlers pour acquérir le parking de la gare qu'elle loue, actuellement, avec des réserves. Il n'est pas possible de le goudronner, ni de l'aménager. C'est un terrain classé en espace réservé pour équipement public.

Il ajoute : que la commune :

- a un grand projet sur la gare. Un peu plus haut que le rond-point Bigeard, rue Georges Clémenceau, à partir du petit mur en brique rouge, elle veut faire une route qui longera la voie ferrée et arrivera au parking de la gare. Ce sera une route à double sens car, le jour où il y a une défaillance de la SNCF, les bus de ligne pourront arriver jusqu'à la gare.
- veut faire, autour du parking de la gare, un pôle multimodal où il pourrait y avoir des bus de ligne sur place et des recharges pour les voitures et les vélos électriques.

➤ **Bartissol**

Dans ce bâtiment vont être aménagés :

- . une médiathèque
- . un centre culturel
- . des salles pour les associations (judo, danse ...)

➤ **Centre Hélio Marin**

Monsieur le Maire précise qu'en 2014, les établissements de santé ont été transférés à Perpignan. Que les travaux du Centre Hélio Marin ont permis de conserver la M.A.S (Maison d'Accueil Spécialisé) et d'y transférer la maison de retraite Paul Reig et la résidence Vincent Azéma. 220 emplois ont pu être maintenus.

Il a fallu construire, un chenal de 22 m en bas et 27 m en haut, pour l'évacuation des eaux afin que les terrains qui étaient en zone rouge passent en zone bleue, pour que l'on puisse y construire les deux maisons de retraite.

Un parking de 100 places a pu être fait à côté.

Il ajoute que la commune travaille, en collaboration avec l'USSAP, sur le projet d'une silver économie. C'est-à-dire sur la façon d'accompagner les personnes âgées seules, de manière à les maintenir à domicile, par le biais d'aide et de soutien à domicile.

➤ **Maison de retraite Paul Reig**

Le projet pour la maison de retraite Paul Reig, en partenariat avec le laboratoire Arago, est de créer une annexe d'incubateur d'entreprises d'Argelès à Banyuls qui soit consacrée à la mer, à la croissance bleue, au développement de startups, de petites pépinières d'entreprises qui sont liées directement avec le laboratoire Arago.

➤ **Résidence Vincent Azéma**

Le projet de la commune, c'est d'en faire une résidence senioriale ou une pré-maison de retraite pour des personnes seules.

➤ **Fibre**

Arrivée prévue en 2021.

Sandrine COUSSANES communique le nom des référents du secteur 7B :

- . Madame FOURCADE Marie-Ange
- . Madame LANCEL Sylvie
- . Monsieur PATOUILLOT Daniel

Si vous avez des demandes à formuler, vous pouvez leur envoyer par mail, sans attendre la réunion annuelle.

Ils nous les transmettent, ensuite, afin qu'elles soient présentées en réunion hebdomadaire de travaux et traitées le plus rapidement possible.

Vous trouverez l'adresse des référents sur le site internet de la commune.